

CANDIDATURE DISPOSITIF AMBITION SANTE
Année scolaire 2026 – 2027

Retour du dossier de candidature pour le **MERCREDI 20 MAI 2026 au plus tard**
A déposer au secrétariat du LGT Pardailhan auprès de Mme Guidolin ou à transmettre par courrier postal :

Lycée Pardailhan - Secrétariat Scolarité LGT - Chemin de Baron - BP 20376 - 32 008 Auch Cedex

1- **Réception du dossier « format papier » pour **le MERCREDI 20 MAI 2026 - dernier délai** :**

Pièces à joindre à ce dossier :

-> **cette fiche candidature renseignée (verso)**

-> **une lettre de motivation rédigée par l'élève expliquant notamment la motivation du candidat et son projet d'orientation**

-> **les bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de 2de GT de l'année scolaire 2025 2026**

2- **Conditions obligatoires pour candidater au dispositif « Ambition santé » :**

- déposer le dossier de candidature dans les délais ;
- être actuellement élève en 2de GT au lycée Pardailhan * ;
- entrer en 1^{ère} générale à la rentrée 2026 ;
- choisir obligatoirement 3 Enseignements De Spécialité parmi les 4 listés ci-dessous en 1^{ère} générale : Maths – Physique – SVT- EPPCS

- Si vous souhaitez postuler à ce dispositif et que **vous n'êtes pas actuellement inscrit au lycée Pardailhan** :*

- le nombre de places est limité. Les élèves de 2de du lycée Pardailhan sont prioritaires sur ce dispositif.
- l'admission de candidats extérieurs se fait uniquement sur places vacantes, si le dossier est retenu par le lycée **ET si la demande de dérogation est validée par la DSDEN du Gers.**

-> vous pouvez transmettre ce dossier de candidature au lycée Pardailhan selon les délais indiqués ci-dessus ;

-> vous devez **obligatoirement** déposer en parallèle une demande de dérogation auprès de la DSDEN du Gers. (à voir avec son établissement d'origine).

-> Une commission se tiendra à la DSDEN début juillet.

3- **Étude des dossiers** par l'établissement (*tout dossier incomplet ne sera pas étudié*)

4- **Communication des résultats :**

-> **pour les élèves en 2de GT au lycée Pardailhan** : les familles seront informées par mail si le dossier est retenu après les conseils de classe de 2de.

-> **Pour les candidats extérieurs** : après la commissions DSDEN du Gers.

5- **Si le dossier est retenu** : vous devrez signaler le choix du dispositif « Ambition santé » au moment de l'inscription administrative au Lycée Pardailhan.

CANDIDATURE DISPOSITIF AMBITION SANTE
Année scolaire 2026 – 2027

Nom :		Prénom :	
Né(e) le :			
Lieu :			
Nom et adresse de l'établissement actuel en 2de :		Nom de la classe actuelle :	
Préciser ci-dessous les trois EDS choisis pour l'année 2026 2027 en 1^{ère} générale et vos langues vivantes :			
EDS N°1 :	EDS N°2 :	EDS N°3 :	
Langue vivante A :	Langue vivante B :		
Nom, Prénom des représentants légaux :			
Téléphone :		<u>Courriel (obligatoire) :</u>	
Adresse :			
<p>Rappel : l'admission au dispositif « Ambition santé » est subordonnée à l'appartenance au Lycée. Si vous souhaitez postuler et que vous n'êtes pas actuellement inscrit au lycée, vous devez déposer une procédure de dérogation à transmettre à la DSDEN du Gers. (à voir avec son établissement d'origine). Attention les élèves de 2de du lycée Pardailhan sont prioritaires sur ce dispositif. L'admission de candidats extérieurs se fait uniquement sur places vacantes.</p>			

RAPPEL DES PIÈCES A JOINDRE Á CE DOSSIER :

- > Cette fiche de candidature renseignée (verso).
- > une lettre de motivation rédigée par l'élève expliquant notamment la motivation du candidat et son projet d'orientation.
- > les bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de 2de GT de l'année scolaire 2025 2026